

PV de l'Assemblée de l'Association des Amis de la chapelle protestante du Bouveret du 08.03.2020

Présence de 15 membres votants

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes 2019 et rapport des vérificateurs.
2. Discussion selon demande de la paroisse.
3. Proposition et divers.

1. Approbation des comptes 2019 et rapport des vérificateurs :

En 2019 nous avons reçu pour 2'910.00 frs de cotisations et pour 2'570.00 frs de dons ainsi que 1'000.00 frs de l'Eglise de Zürich, le repas de soutien nous a rapporté 1'182.00 frs.

Le bénéfice net en 2019 est de 7'526.15 frs

Au 31.12.2019 il reste 18'146.50 frs sur le compte de l'AACB.

Elfrieda Walder et Daniel Guignet ont vérifié les comptes 2019.

Les comptes sont approuvés par l'assemblée et le caissier en est déchargé par l'assemblée.

2. Discussion selon demande de la paroisse :

Suite à l'assemblée extraordinaire du 5 janvier 2020 concernant les travaux de Vouvry, Pascal mentionnait à l'assemblée tout l'argent disponible de la paroisse pour faire les travaux de la Cure de Vouvry, dont le solde sur le compte de l'AACB de 18'000.00 frs.

Est-ce que l'Association pourrait ou serait d'accord de donner une partie de cette somme à la paroisse en vue des travaux de la Cure de Vouvry ?

François précise à l'assemblée le but de l'AACB aujourd'hui :

- Chercher des fonds pour rembourser la dette hypothécaire.
- Animer la chapelle (garder un fond pour l'organisation d'animation).

Maurice précise que les statuts mentionnaient que l'argent de l'association servirait également à l'entretien de la chapelle.

Pour mémoire

- L'AACB veille dorénavant à l'entretien de la chapelle et continue à contribuer financièrement dans la mesure de ses moyens dans un étroit rapport avec le conseil de paroisse.

Pascal rectifie, la chapelle appartient à la paroisse et c'est à elle seule d'en assumer les charges d'entretien.

L'idée première de Pascal était de recevoir une contribution de l'AACB dans le but de diminuer la dette hypothécaire.

L'idée serait de garder l'argent cette année et d'attendre que la paroisse nous fasse une demande l'année prochaine afin de débloquer une partie de la somme pour diminuer la dette hypothécaire.

3. Proposition et divers

- Le Comité propose d'essayer d'organiser 4 animations en 2020.
- Maurice nous informe qu'un concert est organisé dans la chapelle le dimanche 5 avril 2020 avec le cœur Sigismonda de Verrossaz ainsi que la participation d'une conteuse.

Pour le comité : Fabienne Chervaz, secrétaire

NB : A ce jour et suite à la crise du COVID-19, nous avons dû annuler ce concert et ne savons pas à quelle date il sera possible de le reporter.